RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté, Egalité, Fraternité

DEPARTEMENT du RHONE — 10e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 NOVEMBRE 1958

Louis BRÉCHARD

CANDIDAT DU

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS & PAYSANS

soutenu par l'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
et LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE DE FRANCE

ELECTRICES, ELECTEURS,

La France presque unanime a adopté ses nouvelles institutions. Il s'agit maintenant de choisir les hommes qui les animeront et la politique qui déterminera, pour de nombreuses années, le destin de notre pays.

La responsabilité des électeurs est donc engagée puisqu'il leur appartient de choisir parmi les candidats en présence.

J'ai l'honneur de me présenter à vous comme INDEPENDANT ET PAYSAN. Je me présente à vous surtout comme défenseur de toutes les libertés.

En un mot : **défenseur de la LIBERTE.**

Celle-ci constitue, vous le savez, le *bien* le plus sacré dont, en France, nous disposons encore, mais que l'on sent visé dangereusement parce que sournoisement. L'État hypertrophié tend de plus en plus à nous envahir. La politique socialiste n'a d'autre but que de lui confier encore plus de tâches, plus de responsabilités au détriment de l'initiative privée — voire même en violation du droit de propriété.

Or, la Société doit reposer sur trois institutions fondamentales :

- **d'abord la FAMILLE,**
- **ensuite le DROIT DE PROPRIETE,**
- **et enfin l'ETAT.**

Mais je me refuse à laisser l'Etat se substituer **à la FAMILLE** et menacer le principe même du Droit de Propriété. Ce droit constitue le moteur indispensable de toutes les entreprises, de toutes les initiatives qui font la grandeur et la richesse de notre pays.

Toute atteinte portée à ces deux institutions : Famille et Droit de Propriété, nous conduit au collectivisme, donc au "Marxisme", quelle que soit l'étiquette politique dont il s'affuble : *communisme* ou *socialisme*.

J'estime que le patrimoine spirituel, moral et matériel que nous avons reçu de nos pères, doit être intégralement transmis à nos enfants.

En ce qui concerne les problèmes particuliers de la circonscription, je me préoccuperai dans le cadre de "l'aménagement du territoire" de favoriser les implantations d'industries dans notre région, y compris dans les petits centres lorsqu'il y a des possibilités, ce qui devrait aider à freiner l'exode rural.

Je soutiendrai l'instauration d'une véritable politique agricole à long terme dont les principales mesures devront tendre à :

— l'Organisation des marchés intérieurs et extérieurs ;

— l'Egalité des protections douanières ;

— l'Egalité des rémunérations :

— l'Encouragement aux exploitations familiales ;

— l'Amélioration de la vulgarisation et de l'enseignement agricole en accord et avec la collaboration de la profession.

S'il est du devoir des exploitants de se prémunir au maximum contre les ruineuses calamités, l'amenuisement des trésoreries paysannes fait un devoir aux collectivités d'aider ces exploitants à obtenir une aide, notamment sous la forme d'une participation à un fonds spécial (existant déjà partiellement) pour **l'assurance grêle** des principales productions menacées.

Notre très regretté J. LABORBE qui conviait si souvent ses amis, dont je m'honore d'avoir été, à lui faire part de leurs soucis, avait déjà obtenu d'importants résultats, notamment en matière de législation du lait et de défense du vignoble Beaujolais.

Désigné pour siéger au Parlement Européen et déjà nommé Président de la Commission de l'Agriculture de cet organisme, il aurait été obligé de quitter le Parlement français, et dans cette hypothèse il m'avait accordé sa confiance pour continuer l'œuvre qu'il avait si bien commencée.

Mais la défense de l'Agriculture n'est qu'une partie de mon programme. Il faudrait vouloir ne rien voir pour ne pas proclamer que des conditions de vie normale et libre doivent être données à ces nombreux artisans, indispensables à nos villes et à nos villages.

Il en est de même pour les moyens et petits commerces, moyennes et petites entreprises.

Une **réforme fiscale** ne pourra ignorer leur mode de vie et devra leur apporter les simplifications et la mesure dans une fiscalité effroyablement touffue et parfois incompréhensible.

Quant au problème social, une politique de stabilité monétaire et d'économie équilibrée doit seule assurer, à tous les salariés, des garanties de travail et des salaires améliorés progressivement au fur et à mesure des possibilités économiques.

Le problème des Allocations Familiales ne m'échappe pas, et je ferai tout mon possible pour **leur amélioration,** afin de faire cesser cette injustice flagrante.

Enfin, nous ne saurions trop rechercher une paix française en ALGERIE, par la fraternité FRANCO-MUSULMANE et la mise en valeur des territoires d'Outre-Mer...

Ni la poursuite de la construction européenne, qui seule permettra d'édifier un ensemble économique et humain à la mesure du monde moderne.

Si vous approuvez ces principes...

Le 23 Novembre, dès le premier tour, vous bloquerez vos voix sur le SEUL candidat INDÉPENDANT ET PAYSAN !..

Louis BRÉCHARD

Maire de CHAMELET

et pour son remplaçant éventuel :

Docteur Paul DURAND

Conseiller Général du Canton de Belleville

HASSLER - VILLEFRANCHE